

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01646

Numéro SIREN : 451 760 557

Nom ou dénomination : EUXIS

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2024 sous le numéro de dépôt 12504

EUXIS

4951 RUE DE LA VANNE

92120 MONTROUGE

Certifié conforme
Gravé le 10/01/2023
EUXIS
49/51 rue de la Vanne
92120 MONTROUGE
Tél : 01 46 48 94 88 - Fax : 01 46 48 61 73
Siret : 451 760 557

COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2023

	Pages
- <i>Compte rendu de mission</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	4
- <i>Compte de résultat</i>	5 et 6
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	7 à 9
- <i>Détail Soldes intermédiaires de gestion</i>	10 à 12
- <i>Détail Compte de résultat</i>	13 à 15

COMPTABLY
CIDEX 517

71570 CHANES

**COMPTE RENDU DE MISSION POUR L'ETABLISSEMENT
DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 31/03/2023**

La situation intermédiaire de l'entreprise

EUXIS
4951 RUE DE LA VANNE

92120 MONTRouGE

couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023 a été établie à partir des pièces, documents et informations fournis par l'entreprise. Elle se caractérise par les données suivantes :

-Total du bilan,	5 406 194 Euros
-Chiffre d'affaires,	288 195 Euros
-Résultat net comptable,	370 487 Euros

(avant retraitement de l'impôt sociétés, participation aux fruits de l'expansion intéressements et provisions règlementées)

Les contrôles et sondages que nous avons été amenés à effectuer sont ceux résultant des règles de diligences normales de la profession d'Expert-Comptable. Sauf mention expresse dans la présente situation, nous n'avons pas participé à l'inventaire physique des valeurs immobilisées et des valeurs d'exploitation.

Toutefois, s'agissant d'une situation comptable intermédiaire, celle-ci, ne prétend pas à la rigueur d'un bilan de fin d'exercice et ne saurait engager, comme telle, la responsabilité de l'entreprise ou de ses conseils.

Elle se fixe pour objectif de donner suffisamment d'indication en terme d'analyse d'exploitation et de flux financiers bilantiels pour être un instrument de gestion pour les dirigeants de l'entreprise.

Nous restons à leur disposition pour tout commentaire et nous précisons que ce document ne peut être utilisé que conformément à son objet. Il ne peut être diffusé à quiconque que dans son intégralité.

Fait à CHANES
Le 13/07/2023

GRAVIS Romain
Expert Comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 12		Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles	203 345	164 145	39 200	52 765	-13 565 -25.71
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	29 785	29 073	712	1 311	-599 -45.67
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	410 583		410 583	390 508	20 075 5.14
	Créances rattachées à des participations	2 877 076		2 877 076	2 677 076	200 000 7.47
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	3 520 788	193 218	3 327 570	3 121 659	205 911 6.60
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	387 728	1 152	386 576	300 742	85 834 28.54
	Autres créances	383 318		383 318	984 115	-600 797 -61.05
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	1 289 394		1 289 394	1 330 789	-41 395 -3.11
	Charges constatées d'avance (3)	19 335		19 335	16 485	2 850 17.29
	Total III	2 079 775	1 152	2 078 624	2 632 131	-553 507 -21.03
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 600 564	194 370	5 406 194	5 753 789	-347 596 -6.04

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

2 877 076

COMPTABLY

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2023	12	Exercice N-1 31/03/2022	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 106 000)	106 000		106 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	10 600		10 600			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	39 678		39 678			
	Report à nouveau	4 636 285		4 456 551		179 733	4.03
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	370 487		694 165		-323 678	-46.63
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	15 446		132 847		-117 401	-88.37
	Provisions réglementées						
	Total I	5 178 496		5 439 842		-261 346	-4.80
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			58 153		-58 153	-100.00
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	112 825		52 908		59 917	113.25
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 946		52 801		-18 855	-35.71
	Dettes fiscales et sociales	77 328		141 781		-64 453	-45.46
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)	3 598		8 305		-4 707	-56.68
	Total IV	227 698		313 948		-86 250	-27.47
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 406 194		5 753 789		-347 596	-6.04

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

227 698

313 631

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	288 195		288 195	379 927		-91 732	-24.14
Chiffre d'affaires NET	288 195		288 195	379 927		-91 732	-24.14
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				372		-372	-100.00
Autres produits			96 011	97 827		-1 816	-1.86
Total des Produits d'exploitation (I)			384 206	478 127		-93 921	-19.64
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			86 359	120 725		-34 366	-28.47
Impôts, taxes et versements assimilés			4 261	4 559		-298	-6.54
Salaires et traitements			143 953	144 000		-47	-0.03
Charges sociales			72 210	85 539		-13 329	-15.58
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 164	14 264		-100	-0.70
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			27	38		-11	-28.78
Total des Charges d'exploitation (II)			320 975	369 126		-48 151	-13.04
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			63 231	109 001		-45 769	-41.99
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	217 893		219 303		-1 410	-0.64
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			10 550		-10 550	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	217 893		229 853		-11 960	-5.20
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 165		7 436		-5 271	-70.88
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	2 165		7 436		-5 271	-70.88
2. Résultat financier (V-VI)	215 728		222 417		-6 689	-3.01
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	278 959		331 417		-52 458	-15.83
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			11 912		-11 912	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			850 001		-850 001	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	117 401				117 401	
Total VII	117 401		861 913		-744 512	-86.38
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			482 551		-482 551	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			482 551		-482 551	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	117 401		379 362		-261 961	-69.05
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	25 873		16 614		9 259	55.73
Total des produits (I+III+V+VII)	719 500		1 569 892		-850 392	-54.17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	349 013		875 727		-526 714	-60.15
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	370 487		694 165		-323 678	-46.63

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 406 193,74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits s'élève à 719 500,22 euros et le total des charges s'élève à 349 012,80 euros et dégageant un bénéfice de 370 487,42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

La société EUXIS est tête d'un groupe fiscal intégrée en application des articles 223 A et suivants de Code Général des Impôts depuis le 1er mars 2004. Le groupe d'intégration fiscale comprend depuis le 1er mars 2005 la filiale CANAL CABLE devenue 3GS.

Il est retenu le principe de neutralité par lequel, dans la mesure du possible, la filiale doit constater dans ses comptes, et ce pendant toute la durée d'intégration dans le groupe EUXIS, une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés, de contributions additionnelles et d'IFA et d'une manière générale, de tous les impôts actuels ou à venir compris dans le champ d'application du régime d'intégration fiscale, analogue à celle qu'elle aurait constaté si elle n'avait pas été intégrée.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	203 345		
Installations générales agencements aménagements divers	22 405		
Matériel de transport	600		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 780		
TOTAL	29 785		
Autres participations	3 067 583		220 075
TOTAL	3 067 583		220 075
TOTAL GENERAL	3 300 713		220 075

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			203 345	203 345
Installations générales agencements aménagements divers			22 405	22 405
Matériel de transport			600	600
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 780	6 780
TOTAL			29 785	29 785
Autres participations			3 287 658	3 287 658
TOTAL			3 287 658	3 287 658
TOTAL GENERAL			3 520 788	3 520 788



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	150 598	13 565		164 163
Installations générales agencements aménagements divers	22 094	179		22 273
Matériel de transport	600			600
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 783	420		6 203
TOTAL	28 477	599		29 075
TOTAL GENERAL	179 075	14 164		193 238

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	13 565				
Instal.générales agenc.aménag.divers	179				
Matériel de bureau informatique mobilier	420				
TOTAL	599				
TOTAL GENERAL	14 164				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	132 847		117 401		15 446
TOTAL	132 847		117 401		15 446

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 152				1 152
TOTAL	1 152				1 152
TOTAL GENERAL	133 999		117 401		16 598
Dont dotations et reprises exceptionnelles			117 401		



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	2 877 076	2 877 076	
Clients douteux ou litigieux	1 289	1 289	
Autres créances clients	386 439	386 439	
Impôts sur les bénéfices	48 856	48 856	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 436	5 436	
Groupe et associés	178 925	178 925	
Débiteurs divers	150 102	150 102	
Charges constatées d'avance	19 335	19 335	
TOTAL	3 667 456	3 667 456	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	683	683		
Fournisseurs et comptes rattachés	33 946	33 946		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 795	11 795		
Taxe sur la valeur ajoutée	60 852	60 852		
Autres impôts taxes et assimilés	4 681	4 681		
Groupe et associés	112 142	112 142		
Produits constatés d'avance	3 598	3 598		
TOTAL	227 698	227 698		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	83			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	58 153			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PLEINES PROPRIETES	10.0000	10 600			10 600

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
USUFRUIT	203 345	6.67

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote part d'EUXIS SAS dans les capitaux propres des sociétés détenues, de leur perspectives de rentabilité et du potentiel de développement des marchés sur lesquels opèrent ces sociétés.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	68 662
Total	68 662



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 600
Dettes fiscales et sociales	2 724
Total	18 324

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	19 335
Total	19 335
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	3 598
Total	3 598

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	150 000
GARANTIE DE PASSIF AU PROFIT DE P.S.I. SUR LA CESSION DES TITRES TTS AVEC PLAFOND DEGRESSIF JUSQU'AU 31/03/2023	150 000
DU 01/04/2023 AU 31/03/2024	
100000	
DU 01/04/2024 AU 31/03/2025	
50000	
INTERETS RESTANTS A PAYER	
Total (1)	150 000

ENGAGEMENTS RECUS

COMPLEMENT DE PRIX SUR CESSON TITRES TTS CORRESPONDANT A LA DIFFERENCE ENTRE LE PRIX DEFINITIF ET LE PRIX PROVISoire. LE PRIX DEFINITIF SERA EGAL A : PRIX PROVISoire + BENEFICE 2022 (SI LES CAPITAUX PROPRES DE REFERENCE SONT SUPERIEURS A 1 360 000 EUROS).

Engagements reçus



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Aucun engagement, notamment en matière de pension, complément de retraite et indemnité assimilée n'a été contracté en dehors de ceux résultant des obligations légales ou de la convention collective.



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

EUXIS
92120 MONTROUGE

Page : 8

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
-SCV SCCV JARDINS DE FENELON	1 000	-193 594	99.90	999	999	2 877 076			-77 848		
-SAS 3GS CANAL CABLE-ALTO TEC	250 000	1 348 997	99.00	339 509	339 509	128 640		3 761 051	224 989	198 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
-SAS CITINNOV	100 000	1 698 245	50.00	50 000	50 000	50 283		4 738 118	178 542	20 000	
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REPRISE AMORT DEROG ACHAT TTS	117 401	
Total	117 401	



EUXIS
Société par actions simplifiée
au capital de 106.000 €
Siège social : 49-51, rue de la Vanne
92120 MONTRouGE
RCS NANTERRE 451 760 557
(la « Société »)

**EXTRAIT DU
PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 DECEMBRE 2023**

Le 30 décembre deux mille vingt-trois, à 10 heures,

Les associés de la société EUXIS, société par actions simplifiée au capital de 106.000 €, divisé en 10.600 actions de 10 euros chacune (la « Société »), se sont réunis au siège social, en assemblée générale annuelle ordinaire (l'« Assemblée générale ») sur convocation de la présidente conformément aux statuts.

(...)

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Présidente ; rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023 ; approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023 ; quitus à la Présidente ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Décisions à prendre concernant les rémunérations de la Présidente et du Directeur Général ;
- Pouvoirs aux fins d'effectuer les formalités.

Puis, la Présidente donne une lecture rapide du rapport de gestion et des conclusions des rapports du Commissaire aux comptes.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Rapport de gestion de la Présidente ; Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2023 ; Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2023 ; Approbation des charges non déductibles et quitus à la Présidente

L'Assemblée générale, statuant à titre ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, **approuve** les comptes annuels clos le 31 mars 2023, lesquels font apparaître un bénéfice de 370.487 euros.

En conséquence, elle **donne** à la Présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée générale ordinaire annuelle, **prend acte** que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense, charge ou amortissement excédentaire non admis dans les charges déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée générale, statuant à titre ordinaire, sur le rapport de la Présidente, **décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 370.487 euros de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice :	370.487 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau :	4.636.285 €
Constituant un bénéfice distribuable de :	5.006.772 €
A titre de dividendes :	200.000 €
Le solde :	4.806.772 €

En totalité au compte de report à nouveau qui est porté de 4.636.285 € à 4.806.772 €.

Le dividende inclut, à due proportion des sommes dues aux associés personnes physique résidentes de France et sauf option globale pour le taux progressif, l'acompte à devoir au titre du prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % composé de :

- 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu ;
- 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

La distribution nette sera mise en paiement à compter de ce jour.

Les sommes correspondent aux divers prélèvements, devront être payées, dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes aux associés, par virement bancaire de la Société sur le compte du Trésor Public et sur présentation de la déclaration 2777 SD.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Dividendes	Dividendes éligibles à l'abattement prévu pour les personnes physiques	Dividendes non éligibles à l'abattement prévu pour les personnes physiques
31/03/2022	Néant		
31/03/2021	Néant		
31/03/2020	Néant		

(...)

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait



La Présidente

Madame Géraldine GRAVIS

EUXIS S.A.S.

49-51 RUE DE LA VANNE
92120 MONTRouGE

R.C.S. NANTERRE 451 760 557

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023

S.A.R.L. au capital de 5 000 € - 22 rue Vavin 75006 PARIS

R.C.S. Paris 832 411 045

☎ 09 81 27 72 57 – 📠 09 55 33 88 33

✉ contact@bhbs.fr

Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des experts-comptables de Paris-Ile de France
et membre de la Compagnie des commissaires aux comptes de Paris

EUXIS S.A.S.

Siège social : 49-51 rue de la Vanne – 92120 Montrouge
Capital social : 106 000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023

A l'assemblée générale des associés de la société EUXIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EUXIS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

S.A.R.L. au capital de 5 000 € - 22 rue Vavin 75006 PARIS

R.C.S. Paris 832 411 045

☎ 09 81 27 72 57 – 📠 09 55 33 88 33

✉ contact@bhbs.fr

Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des experts-comptables de Paris-Ile de France
et membre de la Compagnie des commissaires aux comptes de Paris



**commissaire
aux comptes**



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

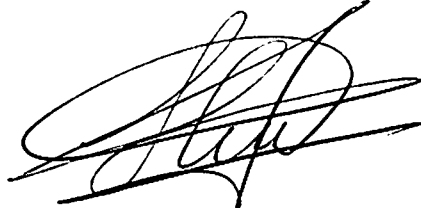
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 décembre 2023

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes.

Bin HIA
Commissaire aux comptes associé
BH BUSINESS SERVICES SARL

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 12		Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles	203 345	164 145	39 200	52 765	-13 565 -25.71
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	29 785	29 073	712	1 311	-599 -45.67
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	410 583		410 583	390 508	20 075 5.14
	Créances rattachées à des participations	2 877 076		2 877 076	2 677 076	200 000 7.47
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	3 520 788	193 218	3 327 570	3 121 659	205 911 6.60
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	387 728	1 152	386 576	300 742	85 834 28.54
	Autres créances	383 318		383 318	984 115	-600 797 -61.05
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	1 289 394		1 289 394	1 330 789	-41 395 -3.11
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	19 335		19 335	16 485	2 850 17.29
	Total III	2 079 775	1 152	2 078 624	2 632 131	-553 507 -21.03
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 600 564	194 370	5 406 194	5 753 789	-347 596 -6.04

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

2 877 076

COMPTABLY



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2023	Exercice N-1 31/03/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 106 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	106 000	106 000		
	Réserves				
	Réserve légale	10 600	10 600		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	39 678	39 678		
	Report à nouveau	4 636 285	4 456 551	179 733	4.03
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	370 487	694 165	-323 678	-46.63
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	15 446	132 847	-117 401	-88.37
	Total I	5 178 496	5 439 842	-261 346	-4.80
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		58 153	-58 153	-100.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	112 825	52 908	59 917	113.25
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 946	52 801	-18 855	-35.71
	Dettes fiscales et sociales	77 328	141 781	-64 453	-45.46
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)	3 598	8 305	-4 707	-56.68
	Total IV	227 698	313 948	-86 250	-27.47
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 406 194	5 753 789	-347 596	-6.04

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

227 698 313 631



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	288 195		288 195	379 927		-91 732	-24.14
Chiffre d'affaires NET	288 195		288 195	379 927		-91 732	-24.14
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				372		-372	-100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			96 011	97 827		-1 816	-1.86
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			384 206	478 127		-93 921	-19.64
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			86 359	120 725		-34 366	-28.47
Impôts, taxes et versements assimilés			4 261	4 559		-298	-6.54
Salaires et traitements			143 953	144 000		-47	-0.03
Charges sociales			72 210	85 539		-13 329	-15.58
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 164	14 264		-100	-0.70
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			27	38		-11	-28.78
Total des Charges d'exploitation (II)			320 975	369 126		-48 151	-13.04
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			63 231	109 001		-45 769	-41.99
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	217 893		219 303		-1 410	-0.64
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			10 550		-10 550	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	217 893		229 853		-11 960	-5.20
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 165		7 436		-5 271	-70.88
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	2 165		7 436		-5 271	-70.88
2. Résultat financier (V-VI)	215 728		222 417		-6 689	-3.01
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	278 959		331 417		-52 458	-15.83
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			11 912		-11 912	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			850 001		-850 001	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	117 401				117 401	
Total VII	117 401		861 913		-744 512	-86.38
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			482 551		-482 551	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			482 551		-482 551	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	117 401		379 362		-261 961	-69.05
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	25 873		16 614		9 259	55.73
Total des produits (I+III+V+VII)	719 500		1 569 892		-850 392	-54.17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	349 013		875 727		-526 714	-60.15
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	370 487		694 165		-323 678	-46.63

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

COMPTABLY



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 406 193,74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits s'élève à 719 500,22 euros et le total des charges s'élève à 349 012,80 euros et dégageant un bénéfice de 370 487,42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

La société EUXIS est tête d'un groupe fiscal intégrée en application des articles 223 A et suivants de Code Général des Impôts depuis le 1er mars 2004. Le groupe d'intégration fiscale comprend depuis le 1er mars 2005 la filiale CANAL CABLE devenue 3GS.

Il est retenu le principe de neutralité par lequel, dans la mesure du possible, la filiale doit constater dans ses comptes, et ce pendant toute la durée d'intégration dans le groupe EUXIS, une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés, de contributions additionnelles et d'IFA et d'une manière générale, de tous les impôts actuels ou à venir compris dans le champ d'application du régime d'intégration fiscale, analogue à celle qu'elle aurait constaté si elle n'avait pas été intégrée.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	203 345		
Installations générales agencements aménagements divers	22 405		
Matériel de transport	600		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 780		
TOTAL	29 785		
Autres participations	3 067 583		220 075
TOTAL	3 067 583		220 075
TOTAL GENERAL	3 300 713		220 075

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			203 345	203 345
Installations générales agencements aménagements divers			22 405	22 405
Matériel de transport			600	600
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 780	6 780
TOTAL			29 785	29 785
Autres participations			3 287 658	3 287 658
TOTAL			3 287 658	3 287 658
TOTAL GENERAL			3 520 788	3 520 788



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	150 598	13 565		164 163
Installations générales agencements aménagements divers	22 094	179		22 273
Matériel de transport	600			600
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 783	420		6 203
TOTAL	28 477	599		29 075
TOTAL GENERAL	179 075	14 164		193 238

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	13 565				
Instal.générales agenc.aménag.divers	179				
Matériel de bureau informatique mobilier	420				
TOTAL	599				
TOTAL GENERAL	14 164				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	132 847		117 401		15 446
TOTAL	132 847		117 401		15 446

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 152				1 152
TOTAL	1 152				1 152
TOTAL GENERAL	133 999		117 401		16 598
Dont dotations et reprises exceptionnelles			117 401		



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	2 877 076	2 877 076	
Clients douteux ou litigieux	1 289	1 289	
Autres créances clients	386 439	386 439	
Impôts sur les bénéfices	48 856	48 856	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 436	5 436	
Groupe et associés	178 925	178 925	
Débiteurs divers	150 102	150 102	
Charges constatées d'avance	19 335	19 335	
TOTAL	3 667 456	3 667 456	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	683	683		
Fournisseurs et comptes rattachés	33 946	33 946		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 795	11 795		
Taxe sur la valeur ajoutée	60 852	60 852		
Autres impôts taxes et assimilés	4 681	4 681		
Groupe et associés	112 142	112 142		
Produits constatés d'avance	3 598	3 598		
TOTAL	227 698	227 698		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	83			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	58 153			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PLEINES PROPRIETES	10.0000	10 600			10 600

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
USUFRUIT	203 345	6.67

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote part d'EUXIS SAS dans les capitaux propres des sociétés détenues, de leur perspectives de rentabilité et du potentiel de développement des marchés sur lesquels opèrent ces sociétés.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	68 662
Total	68 662



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 600
Dettes fiscales et sociales	2 724
Total	18 324

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	19 335
Total	19 335
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	3 598
Total	3 598

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	150 000
GARANTIE DE PASSIF AU PROFIT DE P.S.I. SUR LA CESSION DES TITRES TTS AVEC PLAFOND DEGRESSIF JUSQU'AU 31/03/2023	150 000
DU 01/04/2023 AU 31/03/2024	
100000	
DU 01/04/2024 AU 31/03/2025	
50000	
INTERETS RESTANTS A PAYER	
Total (1)	150 000

ENGAGEMENTS RECUS

COMPLEMENT DE PRIX SUR CESSON TITRES TTS CORRESPONDANT A LA DIFFERENCE ENTRE LE PRIX DEFINITIF ET LE PRIX PROVISoire. LE PRIX DEFINITIF SERA EGAL A : PRIX PROVISoire + BENEFICE 2022 (SI LES CAPITAUX PROPRES DE REFERENCE SONT SUPERIEURS A 1 360 000 EUROS).

Engagements reçus



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Aucun engagement, notamment en matière de pension, complément de retraite et indemnité assimilée n'a été contracté en dehors de ceux résultant des obligations légales ou de la convention collective.



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

EUXIS
92120 MONTROUGE

Page : 8

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
-SCV SCCV JARDINS DE FENELON	1 000	-193 594	99.90	999	999	2 877 076			-77 848		
-SAS 3GS CANAL CABLE-ALTO TEC	250 000	1 348 997	99.00	339 509	339 509	128 640		3 761 051	224 989	198 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
-SAS CITINNOV	100 000	1 698 245	50.00	50 000	50 000	50 283		4 738 118	178 542	20 000	
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REPRISE AMORT DEROG ACHAT TTS	117 401	
Total	117 401	

